

Statistiques 2016-2017

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS)

Situations d'agression à caractère sexuel

La majorité (68,4%) des femmes et des filles qui sont venues chercher du soutien dans les CALACS cette année ont été agressées avant l'âge de 18 ans. En effet, près de la moitié des survivantes (44%) ont subi une agression à caractère sexuel avant l'âge de 11 ans alors que près du quart (24,5%) ont été agressées entre 12 et 17 ans. Par ailleurs, 13% des femmes et des filles qui ont effectué une demande d'aide dans un CALACS ont été agressées entre 18 et 23 ans et 18% ont subi une agression après l'âge de 24 ans.

Plus de 87% des femmes et des filles qui ont eu recours aux services des CALACS connaissaient la personne qui les a agressées. En effet, 14% des survivantes ont subi une agression de la part d'un-e partenaire intime alors que près de 30% ont été agressées par un-e membre de leur famille immédiate et 14% par un-e membre de leur famille élargie ou par un parent d'accueil – ce qui signifie que près de la moitié (44%) des survivantes rencontrées dans les CALACS ont vécu une situation d'inceste. Près de 29% des femmes et des filles ont été agressées par une autre personne de leur entourage. Par ailleurs, 85% des agressions subies ont eu lieu dans un domicile privé. Nous avons également pu constater que 15% des agressions sexuelles ont été commises dans un contexte d'intoxication volontaire ou involontaire.

Dans 97% des situations recensées dans les CALACS cette année, la personne qui avait commis l'agression était de sexe masculin et dans 18% des cas, l'agresseur était mineur. D'autre part, près de 42% des femmes et des filles qui ont eu recours aux services des CALACS avaient subi au moins deux situations d'agression. De plus, 36% des survivantes révèlent avoir subi une même situation d'agression de manière chronique et 19% mentionnent avoir subi plus d'un épisode de la même situation d'agression.

Cheminement des survivantes

Avant d'avoir recours aux services des CALACS, plus de 91% des survivantes avaient déjà dévoilé la ou les agression(s) subie(s) à un-e membre de la famille (61%), à un-e professionnel-les du domaine psychosocial (39%) ou de la santé (13%), à un-e ami-e (27%) ou un-e conjoint-e (17%) et/ou à toute autre personne (21%). Près de 56% d'entre elles avaient attendu moins d'un an avant d'en parler. Toutefois, une faible proportion de survivantes (34%) ont indiqué que leur premier dévoilement avait été aidant. Cette information pourrait expliquer que seulement 28% des femmes et des filles qui ont demandé du soutien au CALACS de leur région l'ont fait moins d'un an après avoir subi une ou des

agression(s) à caractère sexuel. Dans près de la moitié des cas (46%), les femmes et les filles ont attendu plus de 11 ans avant d'aller chercher de l'aide dans un CALACS. En effet, 16% des survivantes ont attendu entre 11 et 20 ans et près du tiers (30%) ont attendu plus de 21 ans.

D'autre part, plus de 17% des survivantes rencontrées dans les CALACS cette année étaient âgées entre 12 et 18 ans, 28% étaient âgées entre 18 et 30 ans, 27% entre 30 et 45 ans, 22% entre 45 et 60 ans et 6% avaient 60 ans ou plus.

Par ailleurs, plus du tiers des survivantes avaient déjà entamé une démarche psychosociale et près de 9% avaient passé un examen médical en lien avec l'agression subie avant d'effectuer une demande d'aide auprès d'un CALACS. Également, plus de 27% des femmes et des filles rencontrées avaient amorcé des procédures légales au criminel et près de 10% avaient rempli une demande d'indemnisation pour les victimes d'actes criminels (IVAC).

Services d'aide directe

Les CALACS offrent du soutien aux survivantes d'agression à caractère sexuel par l'entremise de suivis individuels ou de groupe ou en les accompagnant dans diverses démarches. Les rencontres en individuel représentent 83% des heures d'intervention alors que les rencontres de groupe équivalent à 17%. Le total des heures d'intervention s'élève à plus de 15 700 heures, sans compter les 664 accompagnements effectués pour des démarches médicales ou judiciaires ou encore pour remplir une demande IVAC. Toutes les demandes sont traitées en urgence, mais malheureusement, en raison d'un manque de ressources de certains CALACS, quelques suivis n'ont pu être entrepris immédiatement et donc, certaines femmes ont dû attendre avant d'entamer un suivi individuel ou de groupe.

Entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017, les 26 CALACS membres du RQCALACS ont enregistré plus de 1 870 nouvelles demandes d'aide. Les demandes se sont réparties de manière relativement égale dans l'année, mais on peut constater qu'un plus grand nombre d'appels (12,6%) a été enregistré au mois d'avril. Les mois de septembre, d'octobre et de novembre ont également été légèrement plus occupés que les autres mois (les Centres ont reçu 546 demandes dans les trois mois, ce qui représente 29,5% des demandes dans toute l'année).

Parmi ces demandes d'aide, plusieurs provenaient de femmes marginalisées. Nous avons répondu, cette année, à 104 survivantes immigrantes ou réfugiées, 115 femmes ou filles racisées, 66 Autochtones, Inuit ou Métisse et 143 femmes ou filles de la diversité sexuelle. Il est possible que certaines survivantes rencontrées n'aient pas voulu s'identifier à l'une ou l'autre de ces catégories ou qu'elles se soient retrouvées dans plusieurs de celles-ci.

Prévention/sensibilisation

Dans le cadre des activités de prévention et de sensibilisation, les CALACS ont rencontré 18 720 élèves du secondaire. Au total, cela se traduit par 913 groupes rencontrés. Les CALACS ont aussi rejoint 1 580 étudiants-es du collégial en 77 ateliers et 1 990 étudiants-es universitaires en 46 activités. Il est à noter que le nombre d'activités effectuées en milieu universitaire a presque doublé (24 ateliers avaient été offerts en 2014-2015) et le nombre d'étudiants-es universitaires rejoints-es a été cinq fois plus grand cette année.

Avec 450 personnes atteintes dans le milieu de l'éducation aux adultes et plus de 8 120 jeunes rencontrés-es par l'entremise de kiosques d'information et de sensibilisation, ce sont plus de 30 860 personnes du milieu de l'éducation que les CALACS ont atteintes, cette année, grâce à leurs activités de prévention et de sensibilisation.

Les CALACS rejoignent également les groupes communautaires. Cette année, ce sont plus de 60 ateliers de prévention et de sensibilisation qui ont été offerts, atteignant un total de 2 450 personnes du milieu communautaire. Par ailleurs, le nombre de rencontres avec des intervenants-es des milieux institutionnels, tels que les travailleurs-ses sociaux-les, le personnel médical et les services policiers et judiciaires s'élève à 128, touchant un total de 4 025 professionnels-les.

Tous milieux confondus, les CALACS ont rejoint, au cours de la dernière année, plus de 37 335 personnes dans le cadre de leurs activités de prévention et de sensibilisation. Il faut également noter que près de 360 entrevues ont été accordées aux médias, plus d'une trentaine de lettres ouvertes ont été largement diffusées et les pages Facebook et comptes Twitter des CALACS rejoignent plus de 10 400 personnes.